

Image not found or type unknown



Proposition de rectification prime pour l'emploi

Par **fafa79**, le **27/04/2011** à **10:18**

Bonjour, rn j'ai reçu un courrier des impôts me demandant de restituer la prime pour l'emploi que j'ai perçu l'année dernière j'ai mis un temps plein au lieu de marquer l'heure hors moi je pensais que temps plein voulais dire 35 h par semaine mais c vrai que mon mari à été au chômage 1 mois ce qui explique cela mais je ne le savais pas comment contester ou avoir un recours gracieux puisque c'est juste une erreur de ma part. merci de m'aider.